



TOUS EN GREVE LE 29 SEPTEMBRE !

Les sections CGT, Solidaires et FO Finances Publiques de la DRFiP 35 appellent les personnels du département à être en grève le 29 septembre prochain dans le cadre de la journée nationale interprofessionnelle sur les salaires, les rémunérations et le pouvoir d'achat.

Augmenter les salaires pour vivre dignement:

Face à une inflation galopante de 6,1% en juillet qui pourrait atteindre +7% pour l'année, les revalorisations de ces derniers mois sont nettement insuffisantes pour vivre dignement. Seulement 2,01% d'augmentation du SMIC à partir du 1er août 2022, +3,5% de la valeur du point d'indice de la Fonction publique et +4% pour les retraites. Ces augmentations sont loin de combler l'inflation et pour les fonctionnaires, sont loin de rattraper la baisse du pouvoir d'achat due au gel du point d'indice depuis des années.

150 milliards d'euros par an d'aides publiques sont versés aux entreprises sans conditionnalité et souvent sans contrôle. La fraude et l'évasion fiscales représentent 100 milliards par an. Depuis 2017, c'est 21 milliards par an de cadeaux fiscaux aux entreprises. La suppression de l'ISF fait perdre 3,5 milliards d'euros. La suppression de la cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises et de nouvelles baisses des impôts de production sont prévues.

A la DRFiP 35 une dégradation incessante des conditions de travail en lien avec les suppressions d'emplois et les restructurations:

Avec l'aboutissement du NRP dans la DRFiP 35, le directeur laisse entendre qu'on irait vers **«une pause dans les restructurations.»** En réalité, **c'est exactement l'inverse qui s'annonce.**

Déjà, avec le NRP, le réseau de nos trésoreries a été liquidé et on sait que les maisons France Service ne sont que des relais «tout numérique» sans compétence propre. Avec la poursuite des chantiers de la démétropolisation, c'est la mise en place de pôles nationaux qui bouleversent nos conditions de travail et qui liquident les services de pleine compétence. C'est la généralisation de l'industrialisation des tâches dans nos services.

Quelques exemples dans notre direction:

- La mise en place d'un Centre De Contacts Pro à Cahors sur le modèle des Centres de Contacts des particuliers va bouleverser les conditions de travail et menace directement les Services des Impôts des Entreprises (SIE) locaux, déjà largement en sous effectifs ;
- La mise en place d'un Service d'Appui à la Publicité Foncière à Redon va également bouleverser celles des agents du Service de la Publicité Foncière (SPF), lequel a vu ses charges de travail

exploser à la suite des fusions incessantes des SPF dans la DRFiP 35 ; Les missions foncières (*Foncier innovant*) et de contrôle fiscal (*Data Mining*) sont également dans le collimateur de la DG.

- De lourdes réorganisations sont prévues à court terme pour les Services des Impôts des Particuliers (SIP) avec la montée en puissance de l'application GMBI (gérer mes biens immobiliers), et la liquidation annoncée de l'application ILIAD ;

- La création des SGC a industrialisé les missions des agents. Ces derniers effectuent des tâches moins intéressantes, moins diverses, mais de manière répétitive et en grande quantité.

- La liquidation en cours du PNAA (pôle national d'apurement administratif) dont l'avenir pour les agents reste flou et la mise en place des Centres de Gestion Retraite à Rennes et Fougères, la réorganisation des services de la Direction ;

- La précarisation rampante de notre administration avec un recours massif aux agents contractuels, à la TCA par exemple, mais tous les services sont concernés avec une DRFiP 35 «championne de la DG» en matière de recours à la contractualisation.

A la DGFIP, la revalorisation de notre régime indemnitaire, c'est maintenant !

Les personnels attendent une réelle reconnaissance de leur engagement tant vanté ces derniers mois par les responsables politiques et administratifs. Et les discussions ouvertes le 7 juillet 2022 à la DGFIP concernant la partie indemnitaire sont très en deçà de nos légitimes revendications.

Nos syndicats **revendiquent pour l'indemnitaire de vraies mesures pérennes pour tous les agents:**

- Une revalorisation immédiate de 10% de la valeur du point d'indice avec rattrapage et indexation sur l'inflation, la revalorisation des grilles, des rémunérations plus justes pour les non-titulaires ;

- Un complément de traitement indiciaire (CTI), déjà octroyé aux professionnels de santé à hauteur d'au moins 40 points d'indice, dans la perspective d'intégration dans le salaire des primes à valeur salariale pour toute la Fonction publique ;

- Une augmentation mensuelle substantielle pour toutes et tous de l'IMT (Indemnité Mensuelle de Technicité), l'augmentation régulière et substantielle de la valeur du point d'ACF ;

Aujourd'hui, les réponses apportées par l'administration sont provocatrices car elles n'instituent que le mérite en matière de rémunération. Autrement dit, de la compétition entre agentes, agents et une individualisation sans précédent de notre rémunération.

C'est pourquoi, nos syndicats s'opposent à tout dispositif de rémunération au mérite et à toute refonte des modalités de rémunération à enveloppe constante et induisant de fait de distribuer quelques miettes à certaines, certains, sur le dos du plus grand nombre !

Les sections syndicales CGT, Solidaires et FO Finances publiques 35 invitent tous les agent(e)s de la DRFIP 35 à être massivement en grève le 29 septembre et à rejoindre les cortèges des manifestations interprofessionnelles annoncées à cette occasion.

Manifestations :

Rennes, 11h00 esplanade Charles de Gaulle

Fougères, 17h30 place Aristide Briand

Redon, 17h00 devant la sous-préfecture

Vitré, 17h00 place Général de Gaulle (gare)

Saint-Malo, 11h00 devant la Chambre de Commerce